

Déclaration de rétractation

À l'attention de la société *Quotidien Magique*, Emilie Bernard, 1 domaine des champs fleuris, 42600 Savigneux - contact@quotidienmagique.com

Par la présente, je vous informe de ma rétractation visant l'achat de l'objet/service.....
commandé ou reçu (rayer la mention inutile) le

Nom :.....

Prénom :.....

Adresse du client déclarant :

Mail (pour recevoir l'accusé de réception de la déclaration) :

Date :.....

Signature (si envoi papier uniquement) :

Information concernant le droit de rétractation

Extrait des Conditions Générales de Vente du site quotidienmagique.com

Article 8 - Rétractation

Conformément à la loi, en cas de vente **à distance**, le client dispose d'un délai de **14 jours** calendaires à compter de la date d'achat pour un service ou de la date de réception pour un produit, pour exercer son droit de rétractation, sans avoir à payer de pénalités, à l'exception des frais de retour des produits concernés.

La demande de retour peut s'effectuer :

- par courrier : Emilie Bernard, 1 domaine des champs fleuris, 42600 Savigneux
- par mail : contact@quotidienmagique.com

Le formulaire de rétractation est téléchargeable [ici](#). Dès réception de la déclaration de rétractation, un email accusant réception de cette déclaration de rétractation est envoyé.

Certains des produits et services proposés ne sont **pas soumis à ce droit de rétractation**. Sont exclus notamment :

- Le **contenu numérique** fourni sur un support immatériel et le contrat d'abonnement à ces prestations dont l'exécution a commencé avec l'accord du client et pour lequel le client a renoncé à son droit de rétractation
- Les **services totalement exécutés avant la fin du délai de rétractation** ou dont l'exécution a commencé avec l'accord ou à la demande expresse du client (et en cas d'absence lors de la délivrance du service)
- Les **biens confectionnés** à la demande du client ou **nettement personnalisés** dont la fabrication nécessite des adaptations particulières pour répondre à des exigences techniques et esthétiques précises

De même, en cas de dépréciation des biens du fait de manipulations qui n'étaient pas nécessaires pour en établir la nature, les caractéristiques et le bon fonctionnement, le droit de rétractation sera écarté. En effet, les retours des produits sont à effectuer dans leur état d'origine et complets (emballage, accessoires, notice...) de sorte qu'ils puissent être recommercialisés à l'état neuf.

En cas d'exercice du droit de rétractation dans le délai susmentionné, seul le prix du ou des produits achetés et les frais d'envoi seront remboursés, les frais de retour restent à la charge du Client.

Le remboursement sera effectué par Quotidien Magique selon le même mode de paiement que celui utilisé lors de l'achat. Il est dû dans un délai maximum de 14 jours, comme il est prévu à l'article L. 121-20-1 du Code de la Consommation.